Office de la langue française

Rapport d'activité 1983-1984

Québec

85-6295/

Office de la langue française

Rapport d'activité 1983-1984

Québec

Le contenu de cette publication
a été rédigé par l'Office de
la langue française

Cette édition a été produite par
la Direction générale des
publications gouvernementales

Dépôt légal — 4e trimestre 1984
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-551-09815-7
ISSN 0707-1795

© Gouvernement du Québec

Monsieur Richard Guay
Président de l'Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Président,

Conformément à la Charte de la langue française (L.R.Q. chap. C-11, a. 119), je suis heureux de vous transmettre le rapport annuel 1983-1984 de l'Office de la langue française.

Ce rapport rend compte de l'ensemble des activités de l'Office et contient de nombreux renseignements d'intérêt public.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre délégué aux Affaires linguistiques,

Gérald Godin

Québec, décembre 1984

Monsieur Gérald Godin
Ministre délégué aux Affaires linguistiques
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de l'article 119 de la Charte de la langue française, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport d'activité de l'Office de la langue française au 31 mars 1984.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le président,

Claude Aubin

Montréal, le 31 octobre 1984

Composition de l'Office

Membres du Conseil

Messieurs

Claude Aubin, président

Jacques Boulay

Fernand Daoust

Joseph Makdessi

Madame Gisèle Tremblay

Note: Par décret du 16 mai 1984, le mandat de M. Fernand Daoust a été reconduit et M^me^ Rita Bédard a été nommée en remplacement de M. Jacques Boulay.

Table des matières

Première partie

L'Office de la langue française

Rôle, champs d'action et mandats **9**

Structure **10**

La Direction des programmes de francisation **10**

La Direction de la terminologie **10**

— La recherche terminologique **10**

— La recherche terminologique fondamentale **11**

— La Commission de terminologie **11**

La Banque de terminologie du Québec **11**

La Direction de la recherche et de l'évaluation **11**

La Direction des services à la clientèle **11**

La Direction du personnel **12**

La Direction de l'administration **12**

La Direction du secrétariat **12**

État du budget et des dépenses de l'exercice 1983-1984 **13**

Composition de l'Office **6**

Membres du conseil **6**

Organigramme administratif **18**

Effectifs par catégories d'employés au 31 mars 1984 **13**

Deuxième partie

Contexte

Programmes d'action exécutés en 1983-1984 **15**

Négociation des programmes de francisation et suivi de ces programmes **15**

— Francisation des entreprises employant 100 personnes et plus (grandes entreprises) **15**

— Implantation de la terminologie dans les grandes entreprises **15**

— Francisation des entreprises employant de 50 à 99 personnes (petites et moyennes entreprises) **16**

— Organismes de l'Administration **16**

Services linguistiques aux entreprises, à l'Administration et aux citoyens et citoyennes **16**

— Assistance linguistique et terminologique **16**

— Publications **17**

— Consultations linguistiques et terminologiques (principalement par téléphone) **20**

— Réseau de diffusion de la Banque de terminologie du Québec **20**

— Service de documentation pour les entreprises et les organismes **22**

— Besoins particuliers de l'Administration et du public **22**

— Information du public, des entreprises et de l'Administration **23**

— Promotion du français **25**

— Support à la certification, surtout en services accordés aux organismes de l'Administration, ainsi qu'aux petites et moyennes entreprises **25**

Rôles découlant d'articles divers de la Charte de la langue française **25**

— Ordres professionnels **25**

Application de l'article 20 de la Charte de la langue française **26**

— Décisions rendues en vertu de l'article 46 de la Charte de la langue française **26**

— Normalisation **26**

Coordination des commissions ministérielles **27**

Travaux terminologiques de soutien **27**

— Néologie et révision linguistique **27**

— Production de répertoires terminologiques **27**

— Constitution et mise à jour des bases de données terminologiques **27**

— Acquisition et traitement de la collection des bibliothèques **27**

Recherche et évaluation **28**

— Politique de subventions et de recherches **28**

— Subventions accordées en 1983-1984 **28**

Coopération internationale **29**

— Missions en 1983-1984 **29**

Annexe A

Liste des publications de l'Office de la langue française **31**

Annexe B

Liste des bureaux de l'Office de la langue française **35**

Première partie

L'Office de la langue française

Rôle, champs d'action et mandats

L'Office de la langue française a été créé en 1977 par la Charte de la langue française pour définir et conduire la politique québécoise en matière de recherche linguistique et de terminologie, et pour veiller à ce que le français devienne, le plus tôt possible, la langue des communications, du travail, du commerce et des affaires, tant dans l'Administration que dans les entreprises.

L'Office est le maître d'oeuvre de l'application de la Charte. Il a d'abord un rôle général de gestion de la politique québécoise en matière de recherche linguistique et de terminologie. L'Administration et les entreprises constituent toutefois son champ d'action prioritaire en matière d'implantation du français, quoique d'autres dispositions étendent à l'ensemble de la société ses possibilités d'intervention.

À ce double titre, le législateur impose à l'Office d'établir les programmes de recherche nécessaires à l'application de la Charte et de préparer en conséquence les règlements de sa compétence.

Le mandat de gestion de la politique québécoise en matière de recherche linguistique et de terminologie

En tant que responsable de cette politique québécoise, l'Office doit normaliser et diffuser les termes et expressions qu'il approuve, et peut instituer des commissions de terminologie.

Le mandat d'implantation du français

En tant que responsable de l'implantation du français, l'Office doit aider à définir et à élaborer les programmes de francisation dans les organismes de l'Administration et les entreprises et en suivre l'exécution. Il peut assister les associations et les personnes en matière de correction et d'enrichissement de la langue.

Rôles réglementaires qui concernent:

— les examens de français que doivent passer certains candidats et certaines candidates à un ordre professionnel;

— l'étiquetage, les jouets et jeux, l'affichage, la publicité commerciale et les raisons sociales;

— la francisation des entreprises;

— la reconnaissance des sièges sociaux et des centres de recherche susceptibles de faire l'objet d'une entente particulière.

Rôles administratifs qui concernent:

— l'approbation des critères et modalités de vérification de la langue officielle pour les nominations, les mutations ou les promotions à une fonction dans l'Administration ainsi que les mesures que doivent adopter certains organismes de l'Administration pour assurer la disponibilité de leurs services en français;

— les autorisations de renouvellement par les ordres professionnels de permis temporaires et de délivrance de permis restrictifs;

— les litiges concernant l'exigence de la connaissance d'une autre langue que la langue officielle pour accéder à un emploi ou à un poste.

Outre l'établissement des droits linguistiques fondamentaux, il convient de rappeler que, dans le souci de maintenir un climat de justice et d'ouverture à l'égard de la communauté anglophone et des autres communautés culturelles, la Charte nuance le mandat de l'Office en matière d'implantation du français.

Mandat particulier de l'Office

Le mandat de l'Office est précis: l'Office de la langue française est le maître d'oeuvre de l'application de la Charte, sauf en ce qui a trait à la langue d'enseignement. Son champ d'action est d'une grande ampleur puisqu'il couvre tout le domaine de l'aménagement linguistique et terminologique du Québec, tant du point de vue de l'implantation de la langue que du point de vue de sa correction et de son enrichissement.

Par ailleurs, la Charte consacre l'existence de plusieurs organismes: la Commission de toponymie qui est rattachée administrativement à l'Office; la Commission d'appel de francisation des entreprises; la Commission de protection de la langue française; le Conseil de la langue française qui relèvent de l'autorité du ministre délégué aux Affaires linguistiques.

Structure

La Direction des programmes de francisation

Cette direction a pour rôle principal d'assurer l'implantation concrète du français dans toutes les entreprises employant 50 personnes ou plus ainsi que dans les organismes de l'Administration. Elle est responsable de l'administration des examens de français que doivent subir certains candidats et certaines candidates aux ordres professionnels et de l'analyse des critères et modalités de vérification de la connaissance du français nécessaire pour être nommé, muté ou promu à une fonction dans l'Administration. Elle doit aussi recommander l'approbation des mesures que doivent adopter les organismes reconnus en vertu du paragraphe *f*) de l'article 113 comme dispensant leurs services à une population majoritairement d'une autre langue que française pour assurer la disponibilité de leurs services en français.

Le Service des programmes de francisation de la grande entreprise s'occupe de généraliser l'usage du français à tous les niveaux hiérarchiques des entreprises qui emploient au moins 100 personnes.

Le Service des programmes de francisation de la petite et moyenne entreprise vise les entreprises qui emploient de 50 à 99 personnes.

Toute entreprise qui emploie 50 personnes ou plus au Québec doit posséder un certificat de francisation délivré par l'Office. Ce certificat atteste que l'entreprise exécute un programme de francisation approuvé par l'Office ou que la langue française y possède le statut que les programmes de francisation ont pour objet d'assurer.

Les activités de ces deux services consistent à assurer la bonne marche du processus de certification: l'inscription des entreprises, l'obtention des renseignements généraux, l'analyse de la situation linguistique et l'élaboration de programmes de francisation par les entreprises, la négociation des mesures suggérées dans le programme, le suivi de la mise en oeuvre de ce dernier et, s'il y a lieu, l'examen des demandes d'entente particulière pour les sièges sociaux et les centres de recherche. En outre, les conseillers et les conseillères en francisation sont appelés à aviser les entreprises des obligations que leur imposent explicitement certaines dispositions spécifiques de la Charte.

Le Service des relations avec l'Administration et les ordres professionnels a pour objectif de favoriser l'usage du français dans toutes les activités de l'Administration:

- les ministères et les organismes gouvernementaux,
- les organismes municipaux,
- les organismes scolaires,
- les services de santé et les services sociaux.

Il est aussi chargé de vérifier la connaissance du français des candidats et candidates qui veulent obtenir un permis d'un ordre professionnel et de délivrer les attestations en conséquence. Il est également responsable de la promotion du français auprès des corporations professionnelles et de leurs membres.

La Direction de la terminologie

La Direction de la terminologie est chargée de la recherche terminologique et des consultations en matière terminologique et linguistique. Elle donne également des conseils en matière d'implantation terminologique aux entreprises et aux organismes de l'Administration.

Le Service des travaux terminologiques a deux fonctions principales: la recherche terminologique proprement dite et la recherche fondamentale.

La recherche terminologique

La vocation première du Service des travaux terminologiques est de mener les recherches terminologiques nécessaires à l'implantation des programmes de francisation.

Ces travaux prennent les formes suivantes:

Néologie

L'Office, grâce à son réseau international de néologie scientifique et technique, effectue des recherches sur les techniques de pointe, recherches qui ont pour but de faire connaître la terminologie relative aux réalités nouvelles; les résultats des travaux sont publiés dans les cahiers *Néologie en marche*.

Langue juridique

Les travaux portent, d'une part, sur l'élaboration d'une terminologie juridique de base et, d'autre part, sur la révision linguistique et terminologique d'un certain nombre de textes de lois et de règlements.

Comités interentreprises

De façon à assister les entreprises dans l'implantation de la terminologie française, le Service des travaux terminologiques crée, anime et coordonne des comités interentreprises de terminologie.

Il s'agit de comités formés de représentants d'entreprises d'un même secteur d'activité qui acceptent de mettre en commun leurs ressources afin de se donner une terminologie française qui réponde à leurs besoins communs.

La recherche terminologique fondamentale

Un des objectifs du Service des travaux terminologiques est de mettre au point des instruments de travail dans le domaine de la terminologie, ce qui entraîne des travaux de recherche fondamentale. Ces travaux ont permis de mettre au point et de diffuser une méthodologie de la recherche qui assure l'uniformisation des travaux de terminologie au Québec.

Le Service des consultations est responsable de l'assistance linguistique ponctuelle aux publics cibles de l'Office et à la population en général. Il est directement relié par terminaux à la Banque de terminologie du Québec.

Il s'adresse directement à certains groupes cibles pour les rendre autonomes sur le plan linguistique en leur offrant certains services (séances de perfectionnement en français) et des publications (carnets linguistiques) sur mesure.

Le Service des linguistes-conseils est responsable du soutien linguistique et terminologique aux entreprises de 100 employés et plus engagées dans un processus de francisation, aux organismes de l'Administration ainsi qu'aux personnes responsables de la rédaction et de l'édition de manuels scolaires et de matériel didactique.

La Commission de terminologie

La Commission de terminologie a pour rôle de proposer à l'Office des termes et des expressions qui feront l'objet d'avis de normalisation ou de recommandation pour publication éventuelle à la *Gazette officielle du Québec*. De plus, elle revoit les travaux des commissions ministérielles de terminologie avant de les faire approuver par l'Office. Elle a aussi pour rôle la préparation des politiques linguistiques de l'Office.

La Banque de terminologie du Québec

La Banque de terminologie du Québec a pour mandat de mettre sur support informatique les ressources terminologiques du monde francophone qui sont à la disposition des usagères et usagers québécois et de contribuer ainsi à la francisation des entreprises et de l'Administration.

En somme, la Banque de terminologie est le système central de gestion et de diffusion des terminologies et de la documentation terminologique que l'Office a mis au point pour produire le matériel nécessaire au processus de francisation. Elle sert également d'outil de référence pour ce qui est des terminologies existantes.

Le Service du traitement des données terminologiques a pour mandat de constituer les bases de données terminologiques. Ainsi, il rassemble, traite et rend disponibles, grâce à l'ordinateur, des terminologies générales et spécialisées à l'intention des entreprises et des organismes de l'Administration engagés dans le processus de francisation.

Ce service participe directement à la diffusion de la terminologie par ses activités d'épuration des fichiers terminologiques et par la préparation de publications terminologiques par secteurs d'activité.

Le Service de la diffusion par terminal est le principal instrument de diffusion des données terminologiques et documentaires de la banque. Il met à la disposition des entreprises et du public québécois plusieurs centaines de milliers de fiches terminologiques et plusieurs milliers de références documentaires.

Le Service de la diffusion par terminal voit à l'implantation et à l'administration du réseau de terminaux dans les entreprises, dans l'Administration et dans divers services de l'Office à Montréal, à Québec et par ses bureaux d'animation répartis sur l'ensemble du territoire.

Le service fournit en outre à ceux et celles qui n'ont pas de terminaux des listes de termes personnalisées, des listages de fiches de terminologie et des bibliographies spécialisées.

La Direction de la recherche et de l'évaluation

La Direction de la recherche et de l'évaluation fournit l'information nécessaire à la planification et à l'évaluation des activités de francisation de l'Office. Elle administre le programme de subventions de l'Office en matière de recherche linguistique et de terminologie.

La Direction des services à la clientèle

En cours d'année, les directions des communications et des bureaux régionaux ont été fusionnées en une nouvelle direction appelée Direction des services à la clientèle. Cette direction a pour objectif de rapprocher l'Office de la langue française des divers publics qu'il dessert et d'offrir des services de qualité uniforme à travers tout le Québec. Cette

direction a notamment pour but de s'assurer que les publics cibles, de même que les Québécois et Québécoises en général, connaissent bien la Charte et en comprennent les objectifs.

Le Service des communications s'occupe d'informer les citoyens et citoyennes sur la Charte de la langue française, sur l'Office et sur son rôle. Il a également pour tâche d'agir comme éditeur dans la réalisation des documents imprimés ainsi que de diffuseur des publications de l'Office.

Le Service de l'animation représente l'Office sur tout le territoire du Québec et s'assure que chaque Québécois ou Québécoise reçoit la même aide linguistique, peu importe la région. Pour ce faire, le service est présent à Baie Comeau, Hull, Jonquière, Longueuil, Noranda, Québec, Rimouski, Saint-Jérôme, Sherbrooke et Trois-Rivières. L'activité des bureaux d'animation de l'Office comporte deux volets: d'une part, l'assistance linguistique et, d'autre part, l'information et l'animation. C'est dans le cadre de ce deuxième volet que ces bureaux mettent en oeuvre des programmes d'information, de consultation et d'animation auprès des organismes locaux et régionaux et informent sur la Charte, l'Office, ses services et ses publications.

La Direction du personnel

La Direction du personnel assiste les cadres dans la gestion des ressources humaines et contribue à la conception et à la mise en oeuvre de la politique et des méthodes de gestion du personnel. Elle est chargée de mettre au point, en collaboration avec les organismes centraux, les outils nécessaires au développement des ressources humaines.

Le Service de la gestion interne fournit une assistance technique à la gestion du personnel. Il s'occupe également des questions d'ordre administratif de même que de l'émission des chèques de paie.

Le Service de la dotation, de la détermination du niveau de l'emploi et du développement des ressources humaines analyse les tâches et détermine la catégorie et le corps d'emploi ainsi que le niveau qui correspond à chacun des postes, puis il comble ces derniers. Enfin, il est chargé d'administrer le plan annuel de développement des ressources humaines de l'Office destiné à permettre au personnel de l'Office de bénéficier de la formation ou du perfectionnement essentiel à l'accomplissement de sa tâche.

Le Service des relations de travail a pour fonction de conseiller les autorités de l'Office sur l'interprétation des conventions collectives de travail et de représenter le président dans leur application. Son rôle est aussi d'améliorer la qualité de la vie au travail et, pour ce faire, de donner les directives nécessaires à la bonne gestion des ressources humaines.

La Direction de l'administration

La Direction de l'administration conseille le personnel d'encadrement en matière de gestion et de planification administrative. Elle assure la répartition équitable des ressources matérielles et financières mises par le gouvernement à la disposition de l'Office pour son bon fonctionnement et la réalisation de ses objectifs.

Les Services auxiliaires sont chargés de veiller à l'aménagement et à l'équipement des bureaux, au bon fonctionnement du courrier, des livraisons, du service téléphonique et de la reprographie.

Le Service de l'informatique fournit le soutien informatique requis par les directions de l'Office et la Commission de toponymie.

Le Service de l'organisation et du budget est chargé de coordonner les programmes budgétaires de l'année. Il en élabore les structures et travaille à la rationalisation des choix et des priorités.

Il assure le déroulement du cycle budgétaire de l'Office. Il prend note chaque année des demandes des différentes directions ainsi que de la Commission de toponymie en matière de ressources humaines et financières, les étudie, formule des recommandations et assure auprès des organismes centraux le suivi des dossiers de l'Office.

La Direction du secrétariat

La Direction du secrétariat constitue l'appareil administratif et technique du conseil d'administration de l'Office, auquel il fournit des conseils juridiques.

Le Service juridique formule des avis et conseille les diverses directions ainsi que la Commission de toponymie sur les aspects juridiques de l'application de la Charte.

Il rédige les règlements adoptés par l'Office et révise ses contrats et certains des textes qu'il publie.

Le Secrétariat a la responsabilité des dossiers présentés à l'Office en vertu de l'article 46 de la Charte.

Le Service des bibliothèques dessert à la fois le personnel de l'Office, les entreprises et les organismes, et le public en général en offrant à ses bureaux de Montréal et Québec une importante collection d'ouvrages terminologiques et linguistiques.

État du budget et des dépenses de l'exercice 1983-1984

Catégories	Budget original $	Budget modifié $	Dépenses $
Fonctionnement			
Traitements	10 632 800	10 385 970	9 880 360
Autres rémunérations	951 000	1 392 000	1 379 899
Communications	694 800	623 237	435 563
Services	1 134 600	1 086 788	1 015 371
Entretien	60 900	73 400	71 179
Loyers	282 200	237 510	205 006
Fournitures	245 200	203 465	173 783
Autres dépenses	34 500	47 800	33 816
	14 036 000	**14 050 170**	**13 194 977**
Capital			
Matériel et équipement	80 000	270 000	266 867
Transfert			
Programme de subventions à la recherche	305 900	305 900	304 925
Total	**14 421 900**	**14 626 070**	**13 766 769**

Effectifs par catégories d'employés au 31 mars 1984

	Cadres	Professionnels	Techniciens et assimilés	Employés de bureau et assimilés	Total
Direction					
Postes occupés	2	0	0	1	3
Postes autorisés	2	0	0	1	3
Services à la clientèle					
Postes occupés	2	25	5	19	50
Postes vacants	1	2	0	0	3
Postes autorisés	3	27	5	18	53
Secrétariat					
Postes occupés	2	5	3	3	13
Postes autorisés	2	5	3	3	13
Recherche et évaluation					
Postes occupés	1	8	0	2	11
Postes autorisés	1	8	0	2	11
Personnel					
Postes occupés	1	2	4	5	12
Poste vacant	0	0	0	1	1
Postes autorisés	1	2	4	6	13
Administration					
Postes occupés	2	15	12	14	43
Postes vacants	0	0	0	2	2
Postes autorisés	2	15	12	16	45

	Cadres	Professionnels	Techniciens et assimilés	Employés de bureau et assimilés	Total
Banque de terminologie du Québec					
Postes occupés	3	34	16	6	59
Postes vacants	0	4	0	0	4
Postes autorisés	3	38	16	6	63
Terminologie					
Postes occupés	4	36	4	9	53
Postes vacants	0	2	0	0	2
Postes autorisés	4	38	4	9	55
Francisation					
Postes occupés	7	47	2	25	81
Postes vacants	1	0	0	3	4
Postes autorisés	8	47	2	28	85
Total Office de la langue française					
Postes occupés	24	172	46	83	325
Postes vacants	2	8	0	6	16
Postes autorisés	26	180	46	89	341
Commission de toponymie					
Postes occupés	4	12	3	12	31
Postes autorisés	4	12	3	12	31
Total					
Postes occupés	28	184	49	95	356
Postes vacants	2	8	0	6	16
Postes autorisés	30	192	49	101	372

Deuxième partie

Contexte

L'exercice 1983-1984 a été marqué par l'adoption de la Loi modifiant la Charte de la langue française ainsi que par l'accomplissement dans les délais de la tâche de certification que le législateur avait confiée à l'Office de la langue française. À cela, il faut ajouter les changements apportés à la structure administrative et aux modes d'action de l'Office afin de respecter les orientations d'aide et de service accru qu'il s'était données dans le plan quinquennal adopté en 1982-1983.

La tâche la plus importante qu'a dû mener à bien l'Office fut de voir au respect de l'échéance du 31 décembre 1983 fixée dans la Charte pour l'obtention d'un certificat de francisation par toutes les entreprises qui employaient 50 personnes ou plus au moment de l'adoption de la loi en 1977. À cette date, des 3590 entreprises employant 50 personnes ou plus, 98 % avaient obtenu un certificat de francisation et, pour 35,7 % d'entre elles, le certificat démontrait que le français possédait le statut recherché.

L'exercice 1983-1984 marque aussi le début du suivi de la certification. L'Office a commencé à modifier sa structure et la nature de ses recherches et de ses actions afin de se doter des éléments nécessaires à l'exécution de son mandat d'aménagement linguistique du Québec.

C'est dans ce contexte qu'on a mis sur pied une Direction des services à la clientèle qui reflète la politique de l'Office d'aide et d'assistance non seulement aux entreprises et aux organismes de l'Administration mais à l'ensemble de la population et des corps organisés.

Enfin, l'étude en commission parlementaire des diverses dispositions de la Charte et l'adoption de la Loi modifiant la Charte de la langue française ont amené l'Office à préparer la révision de la réglementation qui est de sa compétence et certaines pratiques administratives qui sont de sa responsabilité.

Programmes d'action exécutés en 1983-1984

Négociation des programmes de francisation et suivi de ces programmes

Francisation des entreprises employant 100 personnes et plus (grandes entreprises)

Au cours de l'année, l'Office a approuvé 17 analyses linguistiques et 114 programmes de francisation préparés par les comités de francisation des entreprises et il a délivré 6 certificats provisoires ainsi que 86 certificats de francisation à des entreprises qui avaient terminé la mise en œuvre de leur programme de francisation.

Au 31 mars 1984, 32,7 % des grandes entreprises (soit 503) avaient obtenu un certificat de francisation final attestant que le français y a atteint un niveau d'utilisation généralisé.

973 autres grandes entreprises étaient, au 31 mars 1984, en train de réaliser un programme de francisation approuvé par l'Office. Il restait, à cette date, à négocier 60 programmes de francisation avec les entreprises employant 100 personnes et plus, ce qui représente 3,9 % d'entre elles.

Implantation de la terminologie dans les grandes entreprises

Afin de faciliter la mise en œuvre des programmes de francisation, l'Office continue d'accorder une attention particulière à la diffusion et à l'utilisation de la terminologie française dans les grandes entreprises. Au cours de l'année, nous avons pu établir un plan d'assistance linguistique pour 650 d'entre elles. De plus, nous avons distribué, dans 1128 entreprises, 864 lexiques et 188 bibliographies qui ont permis de répondre à une grande partie des besoins terminologiques.

Par ailleurs, dans des domaines où les besoins n'ont pu être comblés par des publications déjà existantes, nous avons formé des comités interentreprises. Les principaux domaines auxquels se sont intéressés ces comités sont le tricot-chaîne, le transport routier (exploitation et matériel roulant), les produits de la pêche, le tabac, l'imprimerie et la bureautique. Nous avons également entrepris des

actions d'implantation terminologique dans les domaines du micro-ordinateur, du conditionnement d'air et de la boulangerie.

Francisation des entreprises employant de 50 à 99 personnes (petites et moyennes entreprises)

Les entreprises qui emploient de 50 à 99 personnes au Québec font l'objet d'un programme de francisation distinct, adapté à leurs besoins. Contrairement aux entreprises qui emploient 100 personnes et plus, elles n'ont pas de comité de francisation. Elles préparent donc elles-mêmes l'étude de leur situation linguistique, établissent avec l'aide des conseillers et conseillères en francisation leur programme de francisation et en assument la mise en oeuvre.

Au cours de l'année, l'Office a approuvé 100 nouveaux programmes de francisation.

Il a délivré des certificats de francisation à 76 entreprises qui n'ont pas eu besoin d'exécuter un programme de francisation. Il a aussi délivré des certificats de francisation à 77 entreprises qui avaient achevé la mise en oeuvre de leur programme de francisation.

Au 31 mars 1984, 840 des petites et moyennes entreprises (soit 40 %) avaient obtenu un certificat de francisation final attestant que le français y a atteint un niveau d'utilisation généralisé.

Mille cent dix-neuf entreprises de cette catégorie étaient au 31 mars 1984 en train d'exécuter un programme de francisation approuvé par l'Office. Il restait, à cette date, à négocier 100 programmes, ce qui représente 5 % des entreprises inscrites.

Pour faire suite aux modifications à la Charte apportées par la Loi modifiant la Charte de la langue française, entrée en vigueur le 1er février 1984, de nouvelles entreprises s'inscrivent dans le processus de francisation dès qu'elles atteignent le seuil des 50 employés. Ces modifications amènent d'autre part l'Office à maintenir des relations avec toutes les entreprises de 50 employés et plus, même après la délivrance de leur certificat de francisation final, pour assurer la permanence de l'utilisation du français.

Organismes de l'Administration

Les organismes de l'Administration énumérés à l'annexe A de la Charte de la langue française doivent satisfaire aux dispositions du chapitre relatif à la langue de l'Administration.

Pour évaluer leur situation, ces organismes devaient présenter à l'Office une analyse de leur situation linguistique et un exposé des mesures qu'ils entendaient prendre pour se conformer à la Charte.

L'Office devait traiter les dossiers de 3263 organismes et déterminer s'ils devaient élaborer un programme de francisation. Au 31 mars 1984, 92,2 % des organismes de l'Administration satisfaisaient aux exigences de la Charte de la langue française relatives à la langue de l'Administration. L'analyse des dossiers de 2419 organismes avait démontré qu'ils s'y conformaient déjà et que 589 organismes avaient exécuté un programme de francisation pour y parvenir. De plus, 193 organismes étaient en train d'exécuter un programme de francisation déjà approuvé par l'Office. Il ne restait donc plus à étudier que 62 dossiers, soit 2 % du total, ce qui devrait être terminé avant la fin du prochain exercice.

Cependant, certaines modifications apportées à la Charte par la Loi modifiant la Charte de la langue française font obligation aux organismes de l'Administration constitués depuis le 31 décembre 1978 et qui n'étaient pas jusqu'à maintenant visés par la Charte de se conformer désormais aux exigences de celle-ci.

Services linguistiques aux entreprises, à l'Administration et aux citoyens et citoyennes

Assistance linguistique et terminologique

Le mandat de correction et d'enrichissement de la langue est assumé à l'Office par le réseau d'assistance linguistique et terminologique. Les programmes de ce réseau sont axés sur la production, la normalisation et la diffusion d'une terminologie de qualité. Sa production terminologique est le résultat du travail conjoint du personnel de l'Office, des comités interentreprises, des commissions de terminologie, des chercheuses et chercheurs subventionnés par l'Office et des activités de l'Office en matière de coopération internationale. Cette production terminologique est transmise aux entreprises et aux organismes de l'Administration de façon prioritaire. Toutefois, cette production rejoint le grand public par l'intermédiaire des services centraux de consultation et des bureaux d'animation dans les diverses régions. Il existe trois canaux de diffusion des travaux terminologiques: les publications, les services de consultation ponctuelle et la banque de terminologie du Québec en accès direct et en différé.

Publications

Publications commerciales

Titre	Tirage
Vocabulaire des papiers et cartons	3 000
Vocabulaire de la radio et de la télévision	3 000
Nota bene	6 500
Le français quotidien des gestionnaires	5 000
Le français quotidien du personnel de secrétariat	10 000
Le français quotidien des communicateurs et communicatrices	5 000
Introduction à la terminologie	—
L'informatique au service des Québécois	5 000
Terminologie de l'informatique*	10 000
Le français au bureau**	30 000
Répertoire des avis linguistiques**	1 000
Vocabulaire de la fabrication des lampes**	1 000

* Cet ouvrage a été produit en coédition avec le ministère des Communications.

** Ces ouvrages ont été réimprimés par le ministère des Communications.

Impressions en régie

Titre	Tirage
Vocabulaire de la gestion des documents administratifs	2 000
Néologie en marche n° 34	1 000
Néologie en marche n° 35	1 000
Vocabulaire général de l'outillage	1 000
Vocabulaire des outils abrasifs	1 500
Guide de présentation des cahiers de Néologie en marche	250
Actes du quatrième colloque OLF — STQ	600
Vocabulaire des outils d'assemblage	1 500
Inventaire des travaux de terminologie	2 000
Vocabulaire général	1 500
— emballage et conditionnement	
— étiquetage	
Lexique du transport routier	1 000
Lexique élémentaire à l'usage des diététistes	1 500
Lexique élémentaire à l'usage des infirmières et infirmiers	1 500
Lexique élémentaire à l'usage des médecins	1 500
Lexique élémentaire à l'usage des comptables et administrateurs	1 500
Lexique élémentaire à l'usage des dentistes	1 500
Répertoire des publications de l'O.L.F.	200
Bibliographies :	
— Alimentation	500
— Textiles, vêtements et cuir	500
— Grands travaux	500
— Industries du bois	500
— Assurances générales	500
— Manutention	500
— Génie civil, travaux publics, terrassement...	2 000
Le français au bureau, cahier d'exercices	4 000
Le français au bureau, corrigé d'exercices	1 500

Préparation et diffusion de bibliographies par secteurs d'activité

Dans le but de répondre à leurs besoins terminologiques, l'Office met ses ressources documentaires et bibliothécaires à la disposition des entreprises et des organismes qui exécutent un programme de francisation.

En 1983-1984, 8997 documents ont ainsi été prêtés à des usagers et usagères, et 2169 autres documents ont été prêtés à d'autres bibliothèques. Les bibliothécaires ont fourni 3329 références générales et spécialisées, et effectué 240 recherches de téléréférences.

Les employés de l'Office ont également préparé la publication de 12 bibliographies sectorielles dans les domaines suivants : informatique ; industrie minière ; métallurgie ; conditionnement de liquide et emballage ; sports et loisirs ; assurances ; construction ; technologie de la santé ; agro-alimentaire ; énergie ; pêcherie et équipement de navigation ; sécurité, équipement et vol.

La publication d'ouvrages de documentation terminologique est aussi une des activités de la Direction de la banque de terminologie. Ces états terminologiques présentent, sous la forme d'un lexique pour un domaine d'activité, les principaux termes que contiennent les fichiers de terminologie. Les domaines suivants ont fait l'objet de travaux : textile, commerce, électricité, gestion, télécommunication, matière plastique, aéronautique, finance, énergie, génie mécanique, industrie papetière, alimentation, industrie du tabac, manutention et stockage.

Organigramme administratif

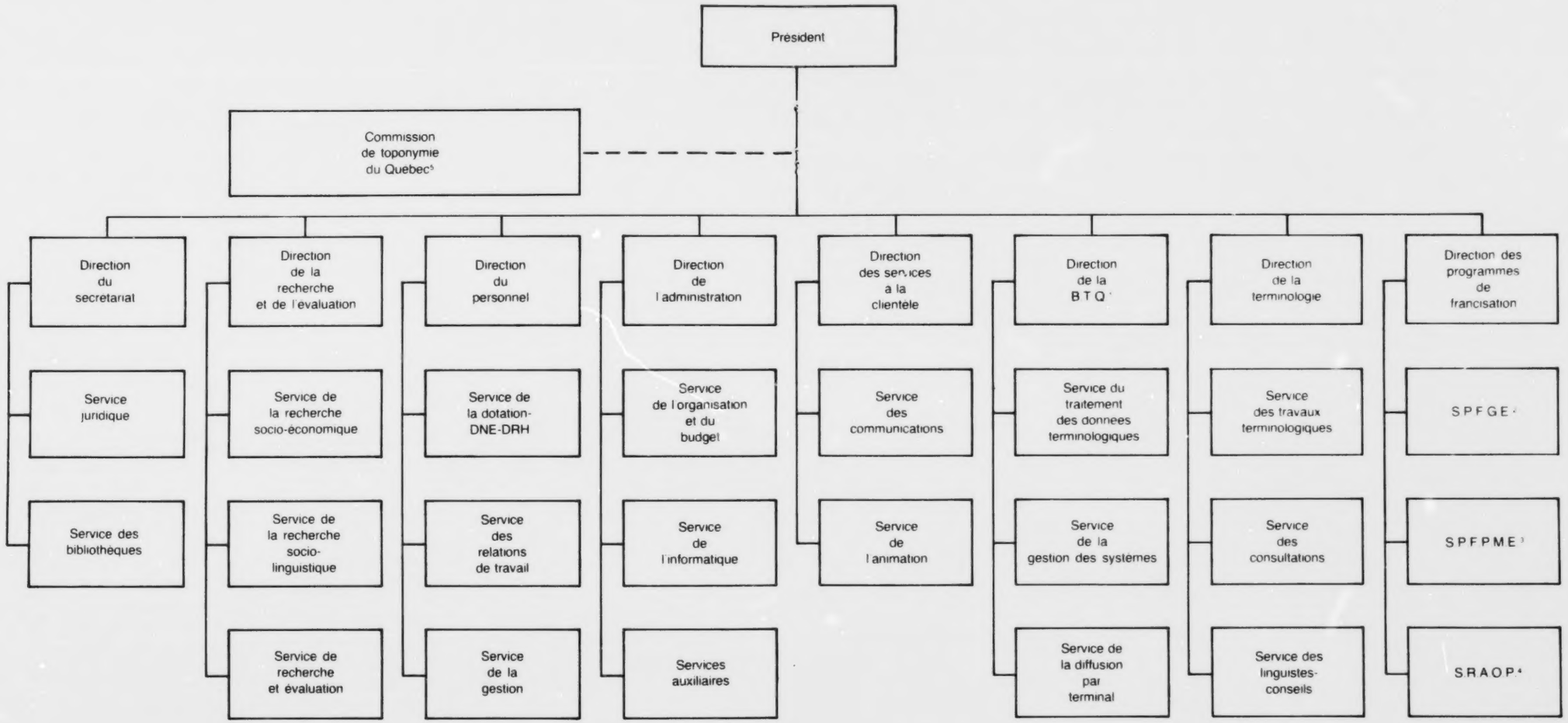

1 Banque de terminologie du Québec
2 Service des programmes de francisation de la grande entreprise
3 Service des programmes de francisation de la petite et moyenne entreprise
4 Service des relations avec l'Administration et les ordres professionnels
5 Rattachée administrativement

Mars 1984

Consultations linguistiques et terminologiques (principalement par téléphone)

D'avril 1978 à avril 1984, l'assistance linguistique ponctuelle s'est traduite par 335 717 consultations réparties comme suit:

1978-1979	48 518
1979-1980	54 695
1980-1981	62 015
1981-1982	57 320
1982-1983	51 995
1983-1984	61 174

Les usagers et usagères du réseau d'assistance linguistique ponctuelle, distribué géographiquement en onze régions du Québec, appartiennent majoritairement au groupe de l'entreprise (45 %) et à celui de l'Administration (17,5 %). La répartition des consultations varie légèrement suivant les régions où, par contre, l'entreprise demeure partout le public desservi en priorité.

Les questions dites d'ordre terminologique (terminologie, raisons sociales, néologie) représentent 49,3 % des consultations, alors que les questions de phraséologie, de grammaire, d'orthographe et de typographie en représentent 42,4 %.

Du point de vue de la profession des usagers du réseau, le personnel de secrétariat constitue le premier utilisateur (37 %), suivi par les traducteurs (10,5 %) et le personnel de direction (10,2 %).

L'Office vise à réduire les questions qui proviennent du personnel de secrétariat en lui offrant des séances de perfectionnement en français, ce qui devrait le rendre plus autonome. Au cours de l'exercice, 105 séances portant sur les problèmes linguistiques que doit résoudre le personnel de secrétariat ont été organisées à l'intention de 1500 participants et participantes à travers le Québec.

Dans l'espoir de diminuer la demande d'aide linguistique du personnel de secrétariat, des gestionnaires et des communicateurs et communicatrices, l'Office a publié trois carnets portant sur les questions et les difficultés les plus courantes de ces groupes. Ces carnets sont distribués gratuitement aux groupes en question.

Le Service de consultations téléphoniques, le plus achalandé de l'Office, répond de toute évidence à un besoin des usagers. Il continue d'assurer une diffusion accrue de la francisation à travers tout le territoire québécois et il contribue à l'utilisation judicieuse d'une terminologie et d'une langue de qualité.

Réseau de diffusion de la Banque de terminologie du Québec

Abonnés

Soixante et un nouveaux abonnés se sont ajoutés au réseau déjà existant de la B.T.Q. au cours de l'année pour le porter à 103 abonnés. Le réseau de distribution comprenait donc, le 31 mars 1984, les entreprises et les organismes suivants:

anciens abonnés

Hydro-Québec

Compagnie générale électrique du Canada ltée (C.G.E.)

Société d'électrolyse et de chimie Alcan ltée

Canadien Pacifique (C.P.)

Société d'énergie de la Baie James (S.E.B.J.)

Surveyer, Nenniger et Chênevert inc. (Le Groupe SNC)

Chromasco limitée

Ateliers d'ingénierie Dominion

Jean-Pierre Bélanger inc.

Banque Royale du Canada

Université du Québec à Montréal (UQAM)

Lavalin inc.

Pratt & Whitney Aircraft du Canada

Mitel Corporation

*FRANTERM

Shell Canada limitée

Ministère des Communications

Centre de toxicologie du Québec

Consolidated-Bathurst inc.

Canadair inc.

Office de la construction du Québec

Qit-fer et titane inc.

Canadien National (C.N.)

Université du Québec à Trois-Rivières (U.Q.T.R.)

La Mutuelle du Canada, compagnie d'assurance sur la vie

La Presse limitée

* FRANTERM: L'Association française de terminologie (FRANTERM) a été reliée, par terminal, au réseau de la Banque de terminologie du Québec dans le cadre des accords de coopération entre le Québec et la France.

Camco inc.

Taschereau, Vincent

Ministère de la Justice

Université Laval

Université Laurentienne

Northern Télécom

Esprit Translation

Université du Québec à Chicoutimi

Université du Québec à Sainte-Foy

École polytechnique (Institut de génie biomédical)

Frenette, Boulanger et associés

Cégep de Victoriaville (École du meuble et du bois ouvré)

Gouvernement du Nouveau-Brunswick (ministère de l'Approvisionnement et des Services)

Groupe Sobéco inc.

Bibliothèques de l'Université Laval

Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ)

Nouveaux abonnés en 1983-1984

Air Canada

Via Rail Canada inc.

Collège Édouard-Montpetit (École d'Aérotechnique)

Le Groupe de cybernétique appliquée (G.C.A.) inc.

Bibliothèque de l'École Polytechnique

Zyrcom Transcode inc.

Robert Paquin

Roland Translations inc.

Pierre-Alain Cotnoir

Association des hôpitaux du Canada

Pierre Beaudry

Société Radio-Canada (Montréal, Toronto, Ottawa)

University of British Columbia

La Banque de Montréal

Ministère de l'Éducation

La régie des Rentes du Québec

Ministère de l'Énergie et des Ressources

Université Concordia

Éditions de l'automobile

Gaz Inter-Cité Québec inc.

Les Éditions Le Nordais-Logiciel inc.

Télé-Direct inc.

Le Collège d'enseignement général et professionnel de l'Abitibi — Témiscamingue

Ministère de l'Environnement

Nordair ltée

Sun Life du Canada

Control Data Canada ltée

Les Traductions Tessier S.C.C.

Université de Sherbrooke

Bureau des traductions du gouvernement de l'Ontario

Coopérative de recherche et d'information du Québec à Montréal (CRI)

Téléglobe Canada

Université du Québec à Rimouski

La Cie Micom

Traductions Transfert

Plurimar inc.

Hôpital Sainte-Justine

Charlez Translation Limited

La Fédération des Franco-Colombiens

Assemblée nationale du Québec (Bibliothèque, Direction des communications)

Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Bureau central de l'informatique

Experts-conseils Shawinigan inc.

Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

Les Chantiers Davie limitée

Jacques Larivière

Charette, Fortier, Hawey Touche Ross

Université de Moncton

Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec

Dun & Bradstreet Canada limitée

Institut international de la communication

Ministère des Affaires municipales

L'Impériale, compagnie d'assurance sur la vie

Collège La Salle (Centre spécialisé de la mode du Québec)

Gabriel Samson inc.

Keltia Productions Ltd.

Hoffmann — La Roche limitée

3M Canada inc.

Institut de recherche en santé et sécurité au travail

Fondation canadienne des maladies du rein

Les industries Erco

Service de documentation pour les entreprises et les organismes

La Banque de terminologie du Québec a répondu à 581 demandes de références documentaires françaises en provenance des entreprises et des organismes de l'Administration; 208 de ces demandes ont pu être satisfaites grâce à une bibliographie déjà constituée.

On a constaté une stabilisation de la demande de références documentaires par rapport à l'année dernière. À notre avis, cela est attribuable à la diffusion des bibliographies types et à l'accent mis dans la publicité sur les recherches terminologiques de 10 termes et plus. Ce dernier type de recherche permet à la personne qui consulte d'avoir accès directement à l'information terminologique plutôt qu'à des références.

Au cours de l'année, 317 demandes de recherche terminologique ont été traitées, ce qui constitue une augmentation de 47 % sur l'exercice précédent. Le taux de réponse moyen se situe autour de 88 %. Les domaines les plus en demande sont: l'informatique, le génie mécanique, la construction, l'électricité, l'hébergement et le tourisme, la publicité, l'imprimerie et la gestion.

Besoins particuliers de l'Administration et du public

Au cours de l'exercice, les linguistes-conseils de l'Office ont traité 193 demandes d'assistance terminologique en provenance de 104 organismes de l'Administration.

Ils ont aussi apporté leur aide au Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) pour la révision de la sixième édition du *Répertoire des produits fabriqués au Québec* et pour la revision de 579 entrées.

Les linguistes-conseils ont animé les travaux du comité LABOMEDITERM et ont assuré la liaison entre les collaborateurs et collaboratrices et la Banque de terminologie du Québec. Ils ont révisé 300 fiches, assuré l'encadrement d'une contractuelle et fait l'évaluation d'un projet de recherche terminologique subventionné par l'Office intitulé *Vocabulaire du matériel médico-hospitalier*.

Ils ont aussi travaillé à la francisation du matériel médico-hospitalier (comité EQOPEP), mis au point des bibliographies en radiologie et en anesthésie et rédigé des guides terminologiques.

Le projet de *Dictionnaire de la didactique* (UQAM) a donné lieu à une vingtaine de rencontres avec le comité de rédaction. Le linguiste-conseil responsable du dossier a assuré le traitement de listes de termes présentant des difficultés d'analyse particulières, l'évaluation d'un lexique et la préparation d'une quinzaine d'articles.

Enfin, les linguistes-conseils ont assumé la coordination des travaux relatifs à l'édition des versions française et anglaise du manuel terminologique du professeur Eugen Wüster, intitulé *Introduction à la théorie générale de la terminologie et à la lexicographie terminologique*.

Assistance linguistique à la rédaction législative

L'aide à la rédaction des lois constitue une contribution importante à la correction et à l'enrichissement de la langue en raison des répercussions de ces textes sur la langue des règlements, de l'Administration, des imprimés administratifs et sur la langue générale.

L'Office a continué à subventionner la production d'un dictionnaire normalisé du droit privé québécois et a aussi contribué à sa rédaction. Il a aussi participé à la rédaction des instructions générales de la Commission des valeurs mobilières ainsi qu'à la rédaction et à la révision de projets de loi portant sur la réforme du code civil du Québec (droit de la famille, droit des personnes, droit des successions et droit des biens). Il a apporté son soutien linguistique à la révision d'un lexique sur le langage parlementaire de même qu'à celle d'actes notariaux et d'actes de procédure civile. Enfin, il a étudié la terminologie de la copropriété et participé à la rédaction d'un glossaire consacré à la terminologie de la détention et de la probation.

Aide à la rédaction de manuels scolaires

L'Office et le ministère de l'Éducation ont mis au point un mécanisme de contrôle de la qualité linguistique de la documentation didactique.

L'Office a évalué la qualité de la langue et de la terminologie de certains manuels soumis à l'approbation du ministère de l'Éducation.

Des 112 manuels évalués d'avril 1983 à mars 1984, 79 ont été favorablement recommandés quant à la qualité du français, 13 l'ont été avec certaines réserves et exigences d'errata, alors que 20 ont fait l'objet d'une recommandation défavorable.

Afin de faciliter l'approbation des manuels, l'Office a accepté de donner une appréciation de la qualité linguistique de manuscrits et de bons à tirer. Les linguistes-conseils ont donné un avis sur 42 manuscrits et bons à tirer au cours de l'exercice 1983-1984.

Les linguistes-conseils ont apporté une aide directe aux responsables de la préparation de matériel audiovisuel au ministère de l'Éducation. Cette aide directe s'est concrétisée pour une vingtaine de projets par une recherche terminologique et documentaire.

C'est dans le but d'assurer dès le départ la qualité linguistique des ouvrages d'enseignement publiés au Québec que l'Office a mis sur pied un régime d'agrément des responsables de la qualité du français dans les manuels scolaires et le matériel didactique. Un troisième examen d'agrément des réviseurs et réviseures a été tenu au cours de l'exercice et deux personnes l'ont réussi. Le nombre total de ces réviseurs et réviseures est donc maintenant de 71. Cependant quatre personnes ont demandé que leur nom soit retiré de la liste.

Un questionnaire a été envoyé aux réviseurs et réviseures en vue de faire le point sur le régime d'agrément. Ce questionnaire devait permettre de savoir dans quelle mesure les maisons d'édition faisaient appel à ces réviseurs et réviseures et de connaître le statut de ces personnes, le genre de travail qu'on leur confiait et le type de rémunération qu'on leur offrait. Après avoir compilé les résultats, l'Office de la langue française a organisé une séance d'information sur le régime d'agrément et la méthode d'évaluation des manuels scolaires.

Par ailleurs, dans le cadre du comité d'étude de la documentation didactique formé de représentants de l'Office et du ministère de l'Éducation, l'Office a continué d'apporter une aide directe aux responsables de la rédaction et de la révision de manuels utilisés dans l'enseignement collégial professionnel. Cette aide a consisté à évaluer la qualité linguistique et terminologique de 23 ouvrages, à élaborer des guides de travail et à organiser des rencontres avec les responsables de la rédaction et de la révision.

Information du public, des entreprises et de l'Administration

Pour mieux servir le public québécois et pour mieux appuyer le travail des autres directions auprès de ce public, l'Office a réuni en une seule direction les anciennes directions des communications et des bureaux régionaux. La nouvelle Direction des services à la clientèle comporte deux services: le Service des communications et le Service de l'animation.

Le Service des communications comporte trois divisions: information, diffusion et publications. Ces trois unités administratives conjuguent leurs efforts pour diffuser l'information sur la Charte, participer à des expositions, des colloques, des congrès et pour donner, par tous les moyens, la plus large diffusion possible aux travaux de l'Office, que ce soit dans le domaine de la recherche, de la terminologie ou de la francisation proprement dite.

Principaux travaux de la Division de l'information pour l'exercice 1983-1984:

Animation auprès des communautés culturelles

— Participation au colloque de la Fédération des groupes ethniques et à l'assemblée générale annuelle de l'Association des journalistes ethniques.

— Participation à diverses fêtes, manifestations et activités des communautés culturelles de Montréal.

— Participation au congrès annuel d'Alliance-Québec.

Information au public

— La francisation en marche

Bulletin consacré au progrès de la francisation dans l'Administration et les entreprises.
6 parutions
211 000 exemplaires distribués.

— Le Terminogramme

Bulletin consacré à la diffusion des travaux de terminologie.
6 parutions
4400 abonnements.

— Expositions

Le service a participé à 18 expositions pour faire connaître les services de l'Office, diffuser ses publications et promouvoir la Banque de terminologie du Québec. Parmi les principales: ExpoLangues (Paris), le Salon international de l'informatique (Montréal), la réunion internationale des exploitants de banques de terminologie, le congrès de la Fédération professionnelle des journalistes et le colloque Terminologie et Communications.

— Le service est également chargé de rédiger les communiqués de presse et des articles pour certains médias. *Le mot du jour*, une chronique linguistique, a paru dans 131 numéros du quotidien *Le Nouvelliste*. Les échanges avec les journalistes, par courrier, par téléphone ou à l'occasion de rencontres sont également fréquents.

— Un service de renseignements téléphoniques est offert au public en permanence durant les heures de travail. Il a répondu à près de 2000 appels au cours de l'exercice. Ses responsables ont reçu une centaine de visiteurs et ont répondu par écrit à autant de demandes de renseignements sur la Charte et les règlements.

Information interne

Afin de tenir le personnel de l'Office au courant de l'actualité dans son secteur d'activité, le service publie une revue de presse quotidienne et une revue de presse hebdomadaire. *L'Hebdo express*, une lettre d'information, est également distribué toutes les semaines. *Le trait d'union*, journal interne, a paru dix fois au cours de l'année.

La Division des publications est responsable de tous les travaux d'impression de l'Office, qu'il s'agisse d'un formulaire, d'une affiche, d'un périodique ou d'un livre. Voici la liste des principales parutions au cours de l'exercice.

Imprimés administratifs

46 productions diverses, formulaires, cartons d'invitation, projets spéciaux.

Impressions commerciales

Titre	Tirage
Décisions rendues en vertu de l'article 46	2 000
Membres des ordres professionnels	
— version française	4 000
— version anglaise	8 000
— version chinoise	500
— version espagnole	500
— version grecque	500
— version italienne	1 000
— version portugaise	500
Liste des publications	22 500
Dépliant Abitibi-Témiscamingue	2 000
Rapport d'activité 1982-1983*	800

Impressions en régie

Liste des périodiques de la bibliothèque de l'O.L.F. (Montréal)	150
Questionnaire de recherche (Brazeau)	
— modèle A	245
— modèle B	655
Évolution de la présence francophone parmi les hauts dirigeants des grandes entreprises québécoises entre 1976 et 1982	500
Lexique des concepts judaïques choisis	1 000

* Coédition avec le ministère des Communications

Titre	Tirage
Plan d'action O.L.F. 1983-1984	500
La langue des manuels utilisés dans l'Enseignement universitaire	600

La Division de la diffusion coordonne, planifie et réalise la diffusion de toutes les publications de l'Office. La distribution des documents se fait par envois systématisés ou sur demande des groupes et à l'occasion des lancements ou des expositions organisés par la Division de l'information.

Diffusion des publications et périodiques de l'O.L.F.

— Terminogramme	4 400
— Francisation en marche	211 000
— Publications	47 220

Réponses aux demandes du public en matière de publication

— En personne	791
— Par téléphone	3 920
— Par lettre	1 591

Mise à jour des listes d'envoi des fichiers d'adresses

— Entreprises	18 022
— Personnel	5 833
— Terminogramme	910
— Francisation en marche	548

Le Service de l'animation, qui regroupe les bureaux dans les régions, prolonge sur l'ensemble du territoire québécois l'action des différentes directions de l'Office. Il a pour tâche de déterminer les divers groupes cibles et d'adapter à leurs besoins les services de l'Office afin d'améliorer le processus d'implantation de la langue française, son développement, sa correction et son enrichissement.

Au cours de l'exercice, les linguistes et les agents d'information des bureaux d'animation ont surtout concentré leurs efforts sur la diffusion et l'implantation de la terminologie, sur la promotion du français et sur le support à la certification des entreprises et des organismes.

Diffusion et implantation de la terminologie

Les Québécois et les Québécoises sont de plus en plus soucieux de la correction de la langue qu'ils parlent et qu'ils écrivent. Ce souci se traduit par un nombre de plus en plus grand de consultations et par une demande accrue de publications terminologiques. Au cours de l'exercice, les demandes de consultations ont augmenté de 2 %, pour un total de 23 511. Quant aux publications, 22 371 ont été distribuées sur demande, nombre qu'on doit ajouter aux envois systématiques du siège social et aux demandes qui lui parviennent. Le carnet *Nota bene*, conçu par des journalistes des régions et publié par l'Office, a été particulièrement bien reçu. Le bureau de Trois-Rivières a apporté sa collaboration à la production du *Vocabulaire du matériel papetier* par la formation d'un comité interentreprises dans la région.

Le souci de la qualité de la langue se traduit également par l'intérêt croissant que suscitent les chroniques linguistiques radiophoniques que diffusent les bureaux d'animation. Vingt stations de radio ont ainsi diffusé 1368 chroniques au cours de l'exercice. Selon les régions, l'auditoire moyen varie de 9600 à 30 000 personnes. Près de 116 000 auditeurs ont participé aux divers concours organisés dans le cadre de ces chroniques.

La diffusion et l'implantation de la terminologie se fait également au moyen d'affiches donnant le terme juste pour le contenu de la boîte à outils, les parties de l'automobile, les appareils ménagers. Quelque 30 000 affiches ont ainsi été distribuées dans les écoles, les quincailleries et dans diverses entreprises.

Promotion du français

Si l'intérêt pour la langue s'accroît, la connaissance de la Charte et des règlements semble plus assurée car les demandes de renseignements ont diminué de presque la moitié. Sur ce sujet, les bureaux d'animation ont répondu à 2767 demandes et distribué 17 275 documents d'information.

La promotion du français prend des formes diverses suivant les besoins et les ressources de la région. Les agents d'information sont actifs auprès des médias pour faire valoir les services que l'Office offre à la population: présentation de la Banque de terminologie aux cercles de presse, entrevues à la radio et à la télévision pour faire connaître les nouvelles publications, participation à des programmes communautaires. Les bureaux d'animation sont également très actifs auprès des organismes scolaires et organisent avec eux des concours destinés à stimuler et à récompenser l'intérêt des jeunes pour leur langue: concours d'affiches, concours de rédaction, concours de terminologie dans les secteurs professionnels.

La participation aux expositions régionales n'est pas non plus négligée, celles-ci permettant aux bureaux d'animation d'entrer en contact avec les commerçants, les représentants d'entreprises, les groupes socio-économiques.

Bref, la promotion du français se fait dans les régions par une participation étroite des représentants de l'Office aux principales activités des communautés auxquelles ils appartiennent.

Support à la certification, surtout en services accordés aux organismes de l'Administration, ainsi qu'aux petites et moyennes entreprises

La principale activité consiste en ateliers sur le français au bureau. Ces ateliers sont organisés sur demande pour le personnel des organismes et des entreprises. On a donné 66 de ces ateliers au Québec — sans compter la région montréalaise — et 1198 personnes y ont assisté. Les participants et participantes servent ensuite de multiplicateurs à l'intérieur de leur milieu de travail.

Rôles découlant d'articles divers de la Charte de la langue française

Ordres professionnels

L'article 35 de la Charte confie à l'Office la responsabilité d'évaluer la connaissance qu'ont du français les candidats et candidates aux ordres professionnels qui ne peuvent démontrer autrement cette connaissance.

Le pourcentage de réussite à ces examens est assez élevé puisque 72 % des candidats et candidates ont réussi au premier essai, 79 % au deuxième essai, 83 % au troisième essai et 85 % aux essais subséquents.

Cette tâche est importante puisque, au cours de l'exercice, 1 400 candidats et candidates se sont présentés à ces examens.

Au cours des prochaines années, on doit cependant s'attendre à ce que le nombre de personnes soumises à ces examens diminue considérablement. En effet, en vertu du nouvel article 35 de la Charte modifié par la Loi modifiant la Charte de la langue française, tous les titulaires d'un certificat d'études secondaires du Québec, y compris, à compter de l'année 1985-1986, ceux du secteur scolaire anglais, seront considérés comme ayant une connaissance appropriée du français.

Dans les années 1990, on estime que seuls les candidats et candidates à un ordre professionnel québécois originaires de l'extérieur du Québec seront assujettis aux examens de français de l'Office, soit environ 30 % seulement des professionnels actuellement concernés.

Application de l'article 20 de la Charte de la langue française

Pour être nommé, muté ou promu à une fonction dans l'Administration, il faut avoir du français une connaissance appropriée à cette fonction. Les organismes de l'Administration doivent eux-mêmes vérifier cette connaissance du français ou à défaut la faire vérifier par l'Office.

C'est ainsi qu'au cours de 1983-1984, l'Office a, à la demande de certains organismes, fait passer des examens à 148 candidats et candidates. De plus il a analysé et approuvé les modes d'examens de connaissance du français établis par les organismes eux-mêmes.

En ce qui a trait aux organismes reconnus par l'Office comme fournissant leurs services à des personnes en majorité d'une langue autre que le français, les nouvelles dispositions de la Loi modifiant la Charte de la langue française leur permettent de se soustraire à l'article 20 dans la mesure où ils font approuver par l'Office un plan établissant que leurs services au public sont disponibles en français. Ces organismes doivent d'autre part faire approuver par l'Office les critères et les mesures de vérification de la connaissance du français que doivent avoir les personnes responsables d'assurer ces services en français. Ces nouvelles dispositions affectent 242 organismes avec lesquels l'Office a déjà des relations.

Décisions rendues en vertu de l'article 46 de la Charte de la langue française

L'article 46 de la loi interdit à un employeur d'exiger, pour l'accès à un emploi ou à un poste, la connaissance d'une autre langue que le français, à moins que l'accomplissement de la tâche n'exige la connaissance d'une autre langue. Il incombe alors à l'employeur d'en faire la preuve, à la satisfaction de la personne ou de l'association intéressée. Celles-ci peuvent toutefois, si elles ne sont pas convaincues par les arguments de l'employeur, porter le litige devant l'Office de la langue française qui détient l'autorité nécessaire pour le trancher.

Depuis l'adoption de la Charte, en avril 1977, l'Office a reçu 68 demandes d'intervention en vertu de l'article 46.

L'Office a tenu des auditions dans 33 cas et a rendu des décisions sur le fond dans 24 d'entre eux.

Dans dix cas, il a considéré que la connaissance d'une autre langue que le français était nécessaire à l'accomplissement de la tâche et dans 14 cas, il a estimé qu'elle n'était pas nécessaire.

Au cours de l'exercice, 13 nouveaux dossiers ont été ouverts. Sur ces 13 dossiers il y a lieu de signaler que les parties se sont désistées dans quatre cas.

L'Office a rendu sa décision dans deux cas qui avaient été soumis pendant l'exercice précédent. Il a entendu les parties dans deux autres cas. La décision a été rendue dans l'un. Le deuxième cas visait le même employeur que le premier et il est sous examen.

L'Office entendra pendant le prochain exercice des parties relativement à deux dossiers dont l'audition a été reportée à la demande des parties elles-mêmes.

Enfin, quatre dossiers inscrits au cours de l'exercice sont encore incomplets, les parties n'ayant pas fait parvenir tous les documents nécessaires.

Les décisions de l'Office sont reproduites dans un recueil qui est envoyé sur demande.

Normalisation

La Commission de terminologie de l'Office a pour rôle de soumettre à ce dernier les avis de normalisation ou de recommandation et les énoncés de politiques qui décrivent les choix linguistiques de l'Office. Elle joue aussi un rôle de coordination auprès des commissions ministérielles de terminologie des affaires sociales, de l'éducation et des transports ainsi que de la Commission de toponymie.

Depuis sa création, la Commission de terminologie a normalisé 518 termes ou usages et en a recommandé 408. Les termes normalisés se retrouvent surtout dans les domaines de l'alimentation, des affaires sociales, des transports, de l'éducation et de la géographie.

La normalisation de termes et expressions est intimement liée à la question de l'amélioration de la qualité de la langue dans l'Administration à tous les niveaux et dans les manuels scolaires.

Au cours de l'exercice, la Commission de terminologie a tenu neuf séances et a étudié 52 dossiers. Elle a produit 167 projets d'avis qui ont été soumis à l'approbation des membres de l'Office, puis publiés à la *Gazette officielle*.

La Commission a terminé ses travaux en vue de l'adoption d'une politique relative aux québécismes.

Elle a également soumis à l'enquête publique un projet d'avis relatif au féminin des appellations de fonctions. Enfin, elle a fait une révision en profondeur de ses procédures de normalisation, lesquelles sont en vigueur depuis le mois de février 1984.

Coordination des commissions ministérielles

L'Office a suivi les travaux des commissions ministérielles de terminologie de l'éducation et de la géographie.

La Commission de terminologie de l'éducation a tenu deux réunions et étudié 99 dossiers; la Commission de terminologie géographique a tenu sept réunions et étudié 76 dossiers; enfin la Commission de terminologie des affaires sociales a procédé à sa restructuration.

Les travaux de la Commission de terminologie des affaires sociales ont été ajournés jusqu'à sa restructuration en deux nouvelles commissions: celle de la sécurité du revenu et celle de la santé et des services sociaux. La création de ces deux nouvelles commissions en était à l'étape finale de négociation au 31 mars 1984.

Un protocole d'entente a été signé avec le ministère de la Justice pour créer la Commission de terminologie de la justice. Les contacts ont aussi été établis avec le ministère des Transports pour la relance de la Commission de terminologie des transports. De plus, on a travaillé à la mise sur pied des commissions de terminologie de la sécurité du revenu et de la santé et des services sociaux. Enfin, des études de faisabilité quant à la mise sur pied de commissions dans les domaines de l'environnement et du loisir ont été entreprises.

Travaux terminologiques de soutien

Néologie et révision linguistique

En 1983-1984, le secteur de la néologie, qui a pour objectif de mettre à la disposition du public québécois le vocabulaire nouveau dans les domaines de pointe, a inauguré une nouvelle collaboration avec le Secrétariat d'État (Ottawa); le réseau international de néologie scientifique et technique, créé et animé par l'Office, comporte maintenant un module québécois, un module français et un module canadien. Cette collaboration s'est poursuivie encore cette année.

Au cours de l'exercice, trois cahiers de la collection *Néologie en marche* ont été publiés. Les travaux ont porté sur les domaines suivants: épuration des eaux, biotechnologies, pluies acides, énergies renouvelables et électronique.

En 1983-1984, le Service des travaux terminologiques a assuré la préparation et la révision d'une quinzaine de manuscrits d'ouvrages terminologiques.

Production de répertoires terminologiques

Trois groupes de travail ont oeuvré, au cours de l'exercice, à l'épuration des fichiers de terminologie de la Banque de terminologie du Québec. Un premier groupe travaillait dans les domaines de l'électricité et des télécommunications, un deuxième dans les domaines du textile, de l'énergie, des matières plastiques et du génie mécanique, et le troisième dans les domaines de l'aéronautique, de l'industrie papetière, de la finance, du commerce et de la gestion.

Le nombre total des fiches de terminologie qui ont été épurées est de 210 470.

On a aussi vérifié et corrigé 111 789 sorties d'ordinateur faites à partir de fiches de terminologie épurées.

Constitution et mise à jour des bases de données terminologiques

Au cours de l'exercice, la recherche et l'évaluation de 50 859 fiches de terminologie ont donné lieu à la préparation pour stockage de 26 155 nouvelles fiches. Des sorties d'ordinateur (50 123) faites à partir de ces fiches ont été vérifiées et corrigées. Ces activités avaient pour but d'augmenter le taux de réponse dans des secteurs lacunaires et dans un certain nombre d'autres domaines prioritaires.

De plus, 24 942 fiches de terminologie ont été indexées; 43 domaines d'emploi ont été élaborés; 75 ouvrages terminologiques ont été analysés en vue du classement des terminologies.

Afin d'alimenter et de mettre à jour les fichiers documentaires de la B.T.Q. (inventaire, source, ORBE) pour la diffusion de l'information terminologique sous forme de références, on a procédé à la recherche et au stockage en mémoire d'ordinateur de 4201 références d'ouvrages terminologiques et paraterminologiques. On a aussi corrigé et mis à jour 6293 fiches déjà enregistrées.

Acquisition et traitement de la collection des bibliothèques

Pour satisfaire aux besoins documentaires du personnel de l'Office ainsi qu'à ceux des entreprises et organismes qui exécutent un programme de francisation, l'Office a fait l'acquisition de 2005 titres au cours de l'année et a pris 346 abonnements; de plus, l'Office est abonné à trois réseaux de banques documentaires (QUESTEL, ORBIT et DIALOG).

Le Service des bibliothèques a compilé sept bibliographies sectorielles destinées à la publication par l'Éditeur officiel du Québec. Les deux bibliothèques de l'Office à Montréal et à Québec ont effectué 8997 prêts de documents ainsi que 2169 prêts interbibliothèques. À la demande des usagers, le personnel professionnel du service a répondu à 3329 demandes de références générales et spécialisées. Les bibliothécaires ont aussi effectué 480 interrogations des banques de données documentaires dans leurs activités quotidiennes de recherche documentaire.

Recherche et évaluation

Politique de subventions et les recherches

Les objectifs de la politique consistent principalement à compléter l'action de l'Office dans les divers secteurs de son intervention, mais surtout en matière d'assistance linguistique et terminologique.

Le programme de subventions est devenu un outil permettant d'infléchir l'orientation des recherches québécoises en matière linguistique et terminologique dans le sens des grandes visées de la Charte. Avec un budget de l'ordre de 300 000 $ par année, le programme aura contribué :

— à aider les chercheuses et chercheurs québécois dans leurs travaux de terminologie ;

— à faire le point sur les principaux problèmes que provoque le changement sociolinguistique.

Soixante-huit études ont été subventionnées depuis 1977. Le nombre d'études orientées vers les travaux de terminologie représente 72 % du budget de l'exercice 1983-1984 réservé à la recherche.

Subventions accordées en 1983-1984

Bénéficiaires	Titre	Somme
Linguistique		
Université de Montréal	Bibliographie analytique des travaux sur les caractéristiques et l'utilisation du français au Québec.	9 319 $
Sociolinguistique		
Université du Québec à Montréal	Le français comme langue de contact. Phase 1 : les dimensions de l'interlinguistique.	3 257 $
Claude Paradis	Étude de la variation et du changement linguistique en cours dans le système vocalique du français parlé dans la région du Saguenay.	13 900 $
Sociologie de la langue		
Institut international de la communication	Les nouvelles technologies de communication et leurs répercussions possibles sur la langue française au Québec.	29 634 $
Université McGill	Implications de la législation linguistique du Québec pour les relations entre anglophones et francophones.	13 342 $
Terminologie		
Université de Montréal	Étude de l'efficacité comparée, pour la recherche documentaire, d'un thésaurus traditionnel et d'un thésaurus post-indexation.	13 998 $
Université de Montréal	Développement et mise au point d'un système de petite banque de terminologie spécialisée fonctionnant sur mini-ordinateur.	17 319 $
Université de Montréal	Études des termes de l'épidémiologie.	13 256 $
Université McGill	Lexique juridique de droit privé, français/anglais, anglais/français. Dictionnaire de droit privé québécois.	50 000 $
Université de Montréal	Vocabulaire de chimie industrielle.	23 778 $
Aerts, Katherine	Vocabulaire du matériel médico-hospitalier anglais/français.	26 300 $
École du meuble, Cégep de Victoriaville	Vocabulaire technique du bois ouvré.	29 897 $

Coopération internationale

La coopération internationale, en particulier avec la France, constitue un programme complémentaire aux activités de francisation et d'assistance linguistique et terminologique.

Depuis l'adoption de la Charte, la coopération internationale a visé essentiellement trois objectifs.

Il a fallu, en premier lieu, sensibiliser les entreprises et l'Administration à la possibilité de la francisation en les mettant en communication avec des personnes-ressources en France et ailleurs — spécialistes de toutes sortes — susceptibles de les aider à franciser leurs milieux de travail. C'est ainsi que de 1976 à 1980, dans le cadre de la coopération franco-québécoise, l'Office a délégué en France quelque 600 industriels de tous les secteurs économiques et qu'il a reçu au Québec plus d'une centaine de spécialistes étrangers.

Un second objectif de la coopération est l'alimentation et la mise à jour du réseau d'assistance linguistique et terminologique. Un aspect important de cet objectif est constitué par les travaux du réseau de néologie dont une quarantaine ont été publiés depuis cinq ans.

La France est, bien entendu, le principal bassin d'alimentation et de mise à jour, mais il faut également inclure la Belgique et la Suisse.

Les besoins de l'Office, soit en documentation, soit en terminologie proprement dite, sont comblés par le moyen de la coopération avec ces pays, coopération qui donne lieu à des visites de spécialistes lorsque nécessaire et à de nombreux échanges à distance sur une base régulière.

Un troisième aspect de la coopération, enfin, porte directement sur les travaux spécialisés faits à l'Office en matière de normalisation, d'aménagement linguistique et terminologique, et d'implantation et de mise en oeuvre de la francisation. Au cours des cinq dernières années, ces travaux ont donné lieu à des rencontres et à des échanges divers entre spécialistes de l'Office et spécialistes étrangers dans le but de comparer les stratégies et les méthodes de travail. Même si ces activités représentent une portion réduite dans l'ensemble des activités de coopération de l'Office, elles n'en contribuent pas moins à soutenir au plan international la qualité des travaux de ses spécialistes.

Missions en 1983-1984

Nature de la mission	Nombre de personnes	Durée	Endroit
Langue juridique et valeurs mobilières	1	2 semaines	France
Vocabulaire de normalisation du matériel roulant	1	1 semaine	France
Vocabulaire du tricot-chaîne	1	1 semaine	Belgique
Vocabulaire de la gestion et de l'exploitation du transport routier	1	2 semaines	France
Vocabulaire financier et imprimés de gestion	1	1 semaine	France
Vocabulaire général du tabac	1	1 semaine	France
Mission de normalisation terminologique	2	1 semaine	France
Mission sur la francisation de l'équipement médical et de laboratoires	3	2 semaines	France
Vocabulaire du rembourrage	1	2 semaines	France
Francisation de l'équipement lourd	2	2 semaines	France
Comité franco-québécois sur la coopération linguistique	1	1 mois	France
2e semaine internationale des langues et cultures	2	3 semaines	France
VIIIe Biennale de la langue française	1	1 mois	Portugal
Colloque de terminologie	1	1 mois	Rwanda
Venue au Québec de André Abbou	1	1 semaine	Québec
Venue au Québec de Eveline Martin	1	1 semaine	Québec

Annexe A

Liste des publications de l'Office de la langue française

Terminologie de l'alimentation

Guide de rédaction des menus / anglais-français

Lexique de la chimie alimentaire / anglais-français

Lexique des boissons gazeuses / anglais-français

Lexique des épices et assaisonnements / anglais-français

Lexique des pâtes alimentaires / italien-français / anglais-français

Lexiques des produits de la pêche / anglais-français

— fascicule I : poissons, crustacés et mollusques (cahier n° 18)

— fascicule II : produits et sous-produits de la pêche mis en conserve, surgelés, traités, importés et termes de conditionnement (cahier n° 13)

Lexique de l'industrie de la boulangerie

Lexique de la restauration chinoise

Terminologie de l'automobile

Vocabulaire de l'automobile / français-anglais

— fascicule I : le moteur (cahier n° 21)

— fascicule II : l'entretien et la réparation (cahier n° 27)

— fascicule III : la transmission (cahier n° 31)

— fascicule IV : le châssis et la carrosserie (cahier n° 32)

Terminologie des assurances

Vocabulaire bilingue des assurances sur la vie (cahier n° 3)

Vocabulaire des assurances sociales (cahier n° 2)

Vocabulaire technique des assurances sur la vie / anglais-français

— volume I

— volume II

Vocabulaire général des rentes de retraite

Terminologie de la gestion

Le français au bureau

Gestion des imprimés administratifs (cahier n° 25)

Les organigrammes : désignations et descriptions de fonctions (cahier n° 24)

Terminologie de l'étiquetage

Vocabulaire de l'informatique de gestion

Vocabulaire de la gestion de la production / anglais-français

Vocabulaire des imprimés administratifs (cahier n° 28)

Terminologie technique et industrielle

Appellations d'emplois dans l'industrie papetière québécoise / français-anglais

Dictionnaire de l'eau

Lexique de l'industrie minière / anglais-français

— fascicule 1 : l'exploitation

— fascicule 2 : la minéralurgie

Lexique de l'industrie pétrolière (raffinage) / anglais-français

Lexique de l'industrie textile (cahier n° 23)

Lexique de la fabrication du réfrigérateur

Vocabulaire de la chaussure / français-anglais

Vocabulaire de la fabrication des lampes / anglais-français

Vocabulaire de la machine à coudre industrielle / français-anglais (cahier n° 19)

Vocabulaire de la radio et de la télévision / français-anglais

Vocabulaire de l'habillement / français-anglais

Vocabulaire des papiers et des cartons / anglais-français

Bulletins de diffusion du français

Lexique de la banque et de la monnaie

Lexique de la machine à coudre familiale

Lexique de la prévention des accidents

Petit lexique de la manutention

Petit lexique de la plomberie

Petit lexique du soudage

Vocabulaire de base de huit métiers d'art

Vocabulaire des assurances sur la vie

Terminologie des appareils électroménagers (cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle, machine à laver et sécheuse)

Terminologie des petits appareils électroménagers anglais-français

Vocabulaire de la téléphonie

Lexique des lave-autos

Néologie en marche

Langue générale et langues de spécialités

N° 1b Généralités

N° 2b Pétrole (Forage) / Tronc commun industriel

N° 3b Emprunts et calques en automatique, électronique et informatique / La langue de la manutention

N° 4b Néologie et terminologie

N° 5b Le Nord et son langage, tome I

N° 6b Le Nord et son langage, tome II

N° 7b L'exploitation forestière / Les marques déposées en informatique

N° 8b Tronc commun industriel / Automatique, électronique, informatique

N° 9b Automatique et informatique / Manutention / Tourisme

N° 10b Automatique et informatique / Manutention / Tourisme / Cosmétologie

N° 11b Informatique

N° 12b Automatique et informatique / Tourisme

N° 13b Automatique et informatique / Audiovisuel / Tourisme

N° 14b Informatique

N° 15b Automatique, informatique, mesure / Audiovisuel / Planche à roulettes

N° 16 Il y a phobie et phobie

N° 17 Automatique, informatique, mesure / Audiovisuel / Planche à roulettes

N° 18 Les néologismes dans l'hebdomadaire « L'Express »

N° 19 Le synthétiseur: terminologie néologique I

N° 20 Le synthétiseur: terminologie néologique II

N° 21 Néologie et communications

N° 22 Équipement de protection individuelle / Emballage

N° 23 Automatique, informatique, mesure / Audiovisuel / Commerce, vente, publicité

N° 24 Index cumulatif de la série b / N°s 1 à 15

N° 25 Urbanisme et environnement

N° 26 Automatique, informatique et mesure / Audiovisuel Économie, commerce, publicité

N° 27 Épuration des eaux, lagunage / Fibres optiques / Route

N° 28 Index de Néologie en marche / N°s 17 à 27

N° 29 Épuration des eaux / Fibres optiques / Route

N° 30 Audiovisuel: techniques et technologies de l'enseignement

N° 31 Épuration des eaux / Fibres optiques / Énergie

N° 32 Mécanisation forestière I

N° 33 Mécanisation forestière II

N° 34 Épuration des eaux / Électronique / Énergies renouvelables

N° 35 Épuration des eaux / Électronique / Biotechnologies

N° 36 Électronique / Biotechnologies

Langues et sociétés

L'acquisition simultanée du français et de l'anglais chez des petits enfants de Montréal

Les attitudes face à l'utilisation de l'anglais et du français chez les travailleurs francophones dans trois entreprises de production à Québec

L'État et la planification linguistique

— tome I: principes généraux

— tome II: études de cas particuliers

Étude sur les avantages et les coûts de la francisation

Évaluation de la pénétration de la langue anglaise dans l'entreprise française

Pressions et impressions sur le sacre au Québec

Le processus de francisation dans une entreprise montréalaise: une analyse sociolinguistique

Réactions des touristes à la francisation de l'affichage et de la publicité commerciale au Québec

Les relations intergroupes au Québec et la loi 101: les réactions des francophones et des anglophones

La syntaxe comparée du français standard et populaire: approches formelle et fonctionnelle

— tome I

— tome II

Travaux québécois de linguistique

Lexique des concepts judaïques choisis

Évolution de la présence francophone parmi les hauts dirigeants des grandes entreprises québécoises entre 1976-1982

États terminologiques et bibliographies :

Construction

Hébergement et tourisme

Terminologie de l'informatique

Publicité

Bibliographies :

Art dentaire

Électricité, électrotechnique et électronique

Imprimerie et édition, arts et industries graphiques, reprographie, micrographie et domaines connexes

Industrie du caoutchouc et des matières plastiques

Transport

Tronc commun de la gestion

Manutention

Génie civil, travaux publics, terrassement, équipement de chantier et construction routière

Textiles, vêtements et cuirs

Études, recherches et documentation

L'aménagement de la traduction au Québec

Bibliographie linguistique de la néologie 1960-1980 — Études linguistiques

Travaux de terminologie et de linguistique I

Inventaire des travaux en terminologie : projets et travaux en cours, fichiers et publications récentes connus au 1er février 1983

Méthodologie de la recherche terminologique ponctuelle

Autres publications

Actes du troisième colloque OLF — STQ de terminologie

Actes du quatrième colloque OLF — STQ de terminologie

Répertoire des avis linguistiques et terminologiques Mai 1979 — Août 1982

Charte de la langue française

Charter of the French Language

Règlements adoptés en vertu de la Charte de la langue française

Regulations adopted under the Charter of the French Language

Rapport d'activité 1982-1983 de l'Office de la langue française

Annexe B

Bureaux de l'Office de la langue française

Montréal (siège)
Tour de la Bourse
800, place Victoria, 16e étage
Montréal (Québec)
H4Z 1G8 — Tél. (514) 873-4460

Montérégie
100, place Charles-Lemoyne
Bureau 287
Longueuil (Québec)
J4K 2T4 — Tél. (514) 670-6780

Bas-Saint-Laurent — Gaspésie
Centre administratif
337, rue Moreault
Rimouski (Québec)
G5L 1P4 — Tél. (418) 722-3508

Saguenay — Lac-Saint-Jean
Édifice Marguerite-Belley
3950, boulevard Harvey
Jonquière (Québec)
G7X 8L6 — Tél. (418) 547-6608

Québec
700, boulevard Saint-Cyrille Est
Québec
G1R 5G7 — Tél. (418) 643-1908

Trois-Rivières
100, rue Laviolette, 3e étage
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5S9 — Tél. (819) 376-4433

Estrie
195, rue Belvédère Nord
Sherbrooke (Québec)
J1H 4A7 — Tél. (819) 569-9707

Outaouais
Édifice Jos-Montferrand
170, rue de l'Hôtel-de-Ville, 6e étage
Hull (Québec)
J8X 4E2 — Tél. (819) 770-7713

Abitibi — Témiscamingue
Pavillon Laramée
1, 9e Rue, 4e étage
Noranda (Québec)
J9X 2B1 — Tél. (819) 762-6571

Côte-Nord
Centre commercial Laflèche
625, boulevard Laflèche, bureau 300
Baie-Comeau (Québec)
G5C 1C5 — Tél. (418) 589-7842

Laurentides — Lanaudière
85, rue de Martigny Ouest, 4e étage
Saint-Jérôme (Québec)
J7Y 3R8 — Tél. (514) 432-1393